

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC)

*Calendrier de l'IGC pour l'année 2014*

<p>Date limite de dépôt des demandes d'accréditation auprès de la vingt-septième session (mars/avril 2014).</p>	<p><b>23 janvier 2014.</b></p>
<p>Date limite de dépôt des de financement par le Fonds de contribution volontaires de l'OMPI pour la vingt-huitième session de l'IGC (juillet 2014).</p>	<p><b>23 janvier 2014.</b></p>
<p>Vingt-sixième session de l'IGC (Ressources génétiques – 5 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion des ambassadeurs ou des hauts fonctionnaires établis dans les capitales visant à échanger des vues sur les principales questions de politique générale liées aux négociations sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, dans le but d'éclairer et d'orienter les travaux. Durée : une demi-journée.</li> <li>• Engager des négociations sur la base d'un texte dans le domaine des ressources génétiques, de manière à examiner différentes options relatives à un projet de texte juridique. Durée : quatre jours et demi.</li> </ul>	<p><b>3 au 7 février 2014.</b></p>
<p>Vingt-septième session de l'IGC (savoirs traditionnels puis expressions culturelles traditionnelles – 10 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de questions transversales relatives aux savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles. Durée : une journée.</li> </ul>	<p><b>24 mars au 4 avril 2014.</b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoirs traditionnels : porte principalement sur les objectifs, les principes et quatre articles importants concernant respectivement l'objet de la protection, les bénéficiaires, l'étendue de la protection et les limitations et exceptions. Durée : quatre jours.</li> <li>• Examen de questions transversales relatives aux savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles. Durée : une journée.</li> <li>• Expressions culturelles traditionnelles : porte principalement sur les objectifs, les principes et quatre articles importants concernant respectivement l'objet de la protection, les bénéficiaires, l'étendue de la protection et les limitations et exceptions. Durée : quatre jours.</li> </ul>	
<p>Date limite de dépôt des de financement par le Fonds de contribution volontaires de l'OMPI pour la vingt-neuvième session de l'IGC (2015, <i>dates à déterminer</i>)</p>	<p><b>8 mai 2014.</b></p>
<p>Date limite de dépôt des demandes d'accréditation auprès de la vingt-huitième session (juillet 2014).</p>	<p><b>23 mai 2014.</b></p>
<p>Vingt-huitième session de l'IGC (tous les thèmes/bilan – trois jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Session couvrant tous les thèmes : ressources génétiques, savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles.</li> <li>• Faire le bilan des progrès accomplis et présenter une recommandation à l'Assemblée générale.</li> </ul>	<p><b>7 au 9 juillet 2014.</b></p>
<p>Assemblée générale de l'OMPI</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En vue de finaliser un ou des textes pendant l'exercice biennal, l'Assemblée générale de 2014 examinera les textes, fera le point sur l'avancement des travaux et se prononcera sur la convocation d'une conférence diplomatique. En outre, elle examinera la nécessité d'organiser des réunions supplémentaires, compte tenu de</li> </ul>	<p><b>22 au 30 septembre 2014.</b></p>

la procédure budgétaire.	
--------------------------	--